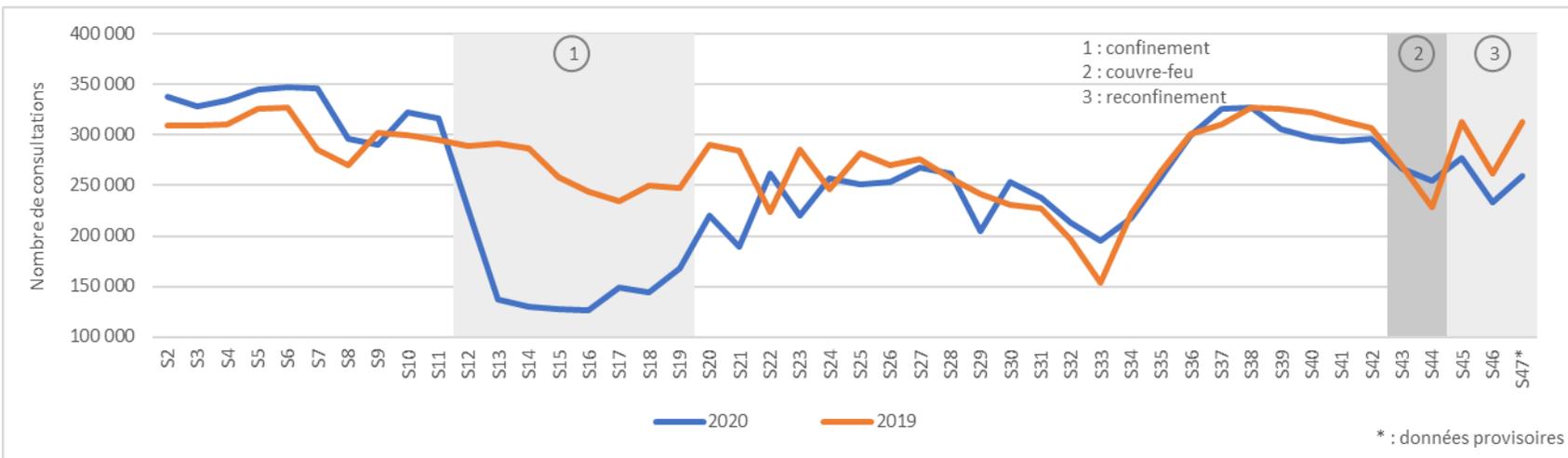


SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Semaine n°47 (lundi 16 novembre – dimanche 22 novembre 2020)

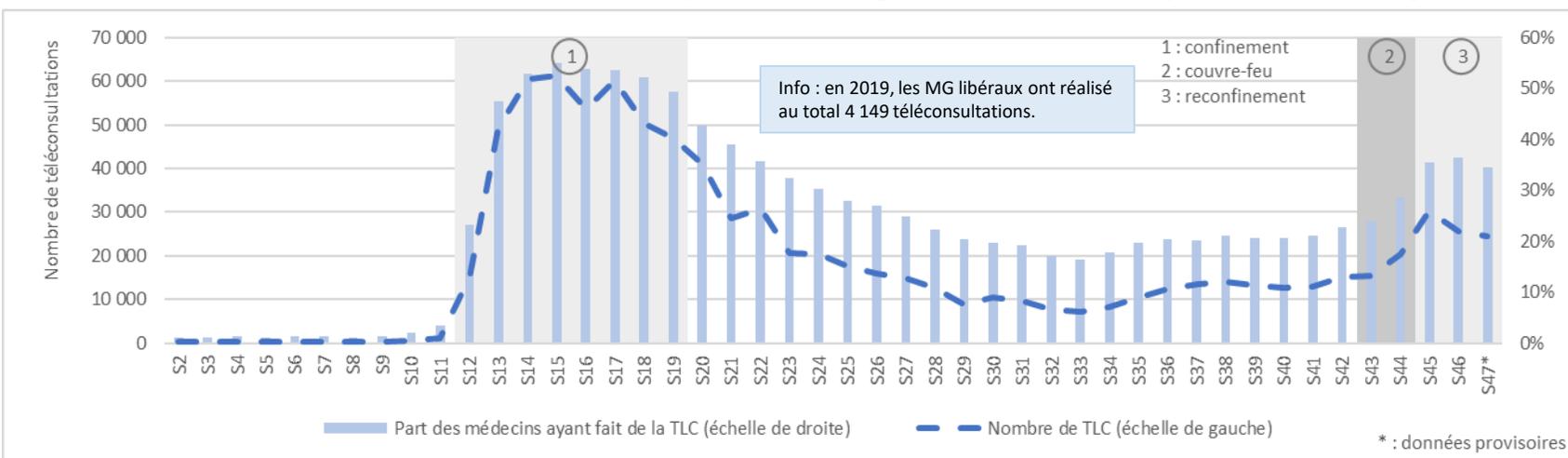
MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins généralistes libéraux en région en 2019 et 2020



	Nombre de consultations S46 2020	Évolution S46 / S45 2020
04	6 568	-16,0%
05	5 763	-16,1%
06	50 405	-15,1%
13	100 389	-14,7%
83	48 856	-17,1%
84	21 862	-18,6%
Paca	233 843	-15,8%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) et part des médecins généralistes (MG) libéraux ayant fait de la TLC en région en 2020



	Nombre de TLC S46 2020	Évolution S46 / S45 2020
04	610	-5,7%
05	842	-16,0%
06	6 384	-13,9%
13	10 648	-15,6%
83	4 843	-17,8%
84	2 136	-22,5%
Paca	25 463	-16,0%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

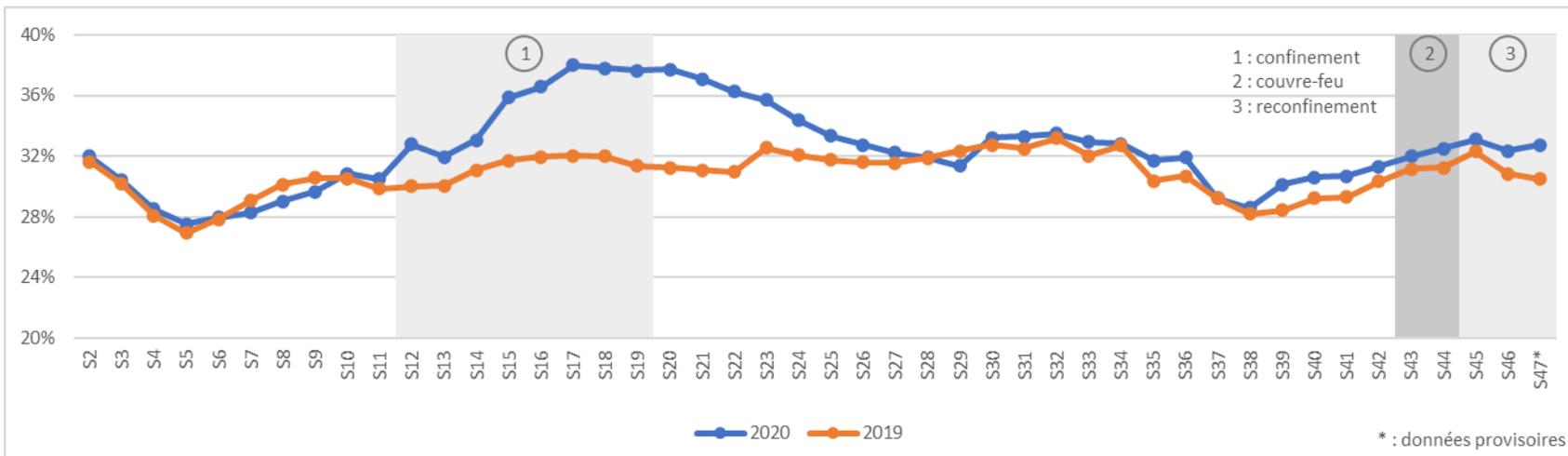
Notes : Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Semaine n°47 (lundi 16 novembre – dimanche 22 novembre 2020)

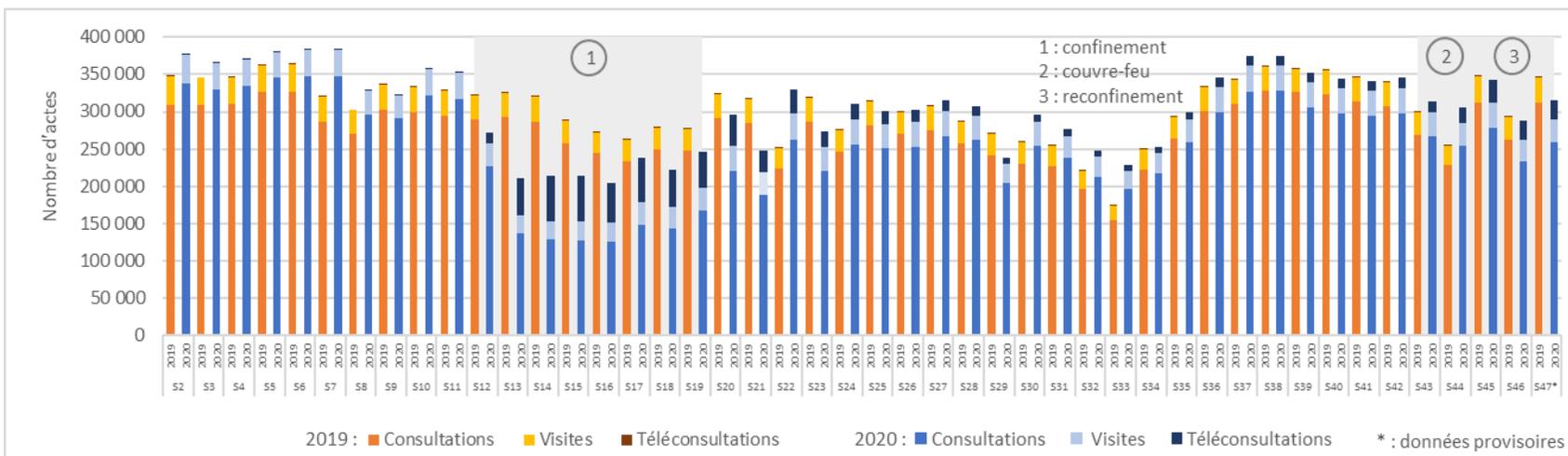
MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes (consultations, visites, téléconsultations) en lien avec une affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les médecins généralistes libéraux en région en 2019 et 2020



	Nombre d'actes en lien avec une ALD S46 2020	% d'actes en lien avec une ALD S46 2020
04	2 831	36,0%
05	2 130	30,8%
06	21 216	33,1%
13	37 903	30,9%
83	21 202	34,7%
84	7 877	30,8%
Paca	93 159	32,3%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes (consultations dans les cabinets + visites à domicile + téléconsultations) réalisés par les médecins généralistes libéraux



À retenir :

En semaine 46 (S46), les TLC ont représenté 8,8% des actes des médecins généralistes (MG) libéraux ; plus de 36% d'entre eux ont fait de la TLC en S46.

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets, les visites à domicile et les TLC, l'activité des MG libéraux a diminué de 15,7% entre les semaines S45 et S46 dans la région.

Le cumul des actes de consultations (cabinets, domicile, TLC) depuis le confinement (S12) a baissé de 2,9% par rapport à 2019.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

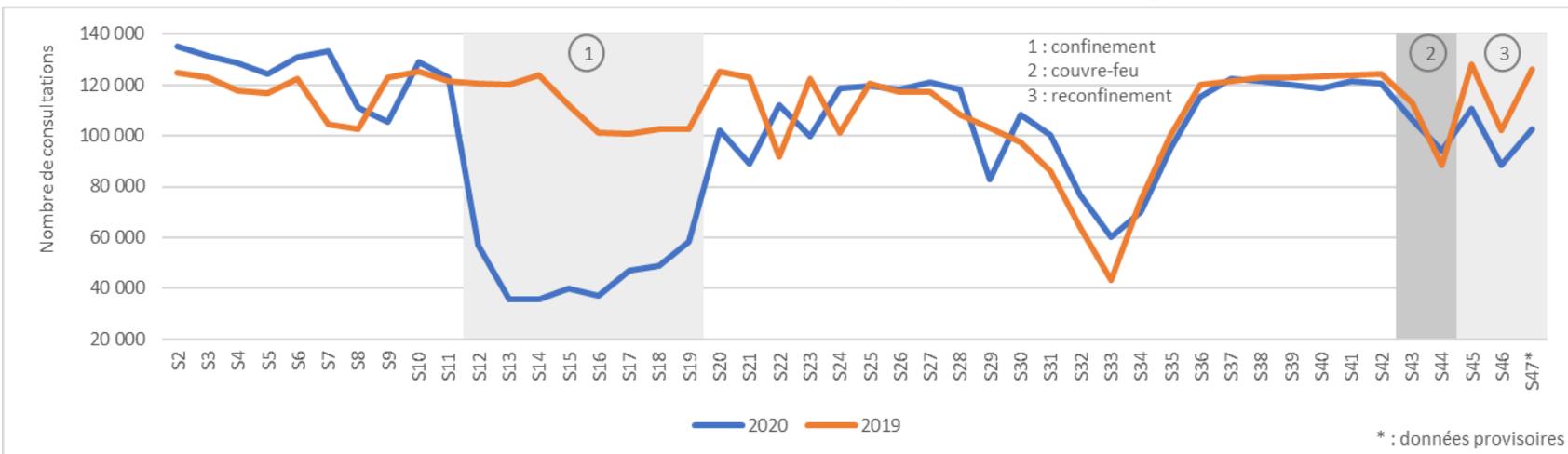
Notes : 1) Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Semaine n°47 (lundi 16 novembre – dimanche 22 novembre 2020)

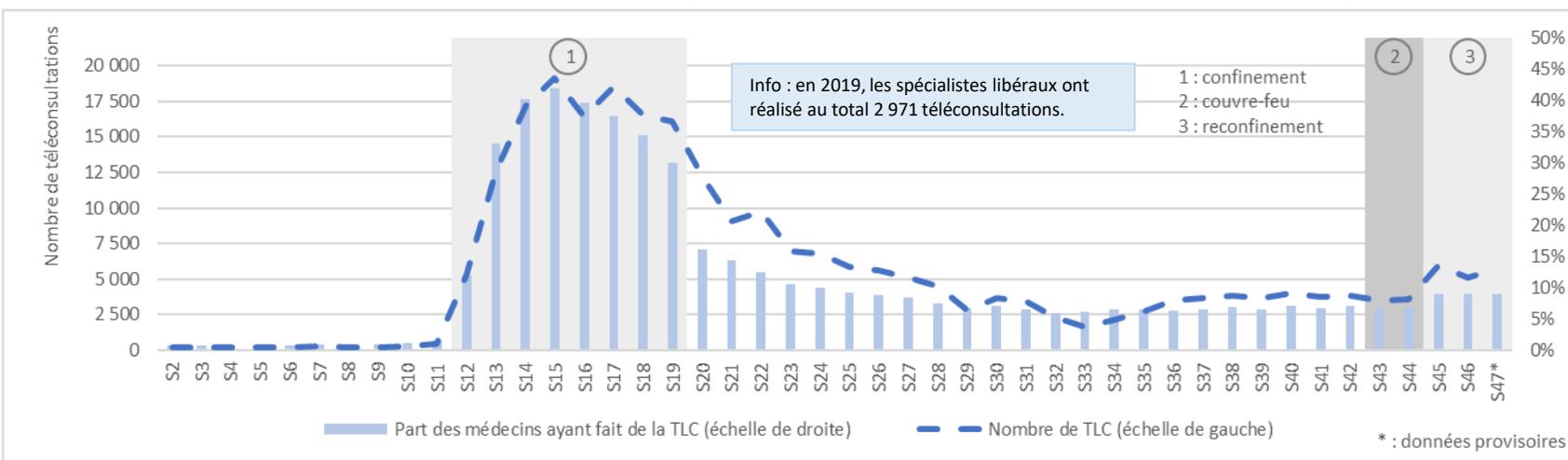
MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins spécialistes libéraux en région en 2019 et 2020



	Nombre de consultations S46 2020	Évolution S46 / S45 2020
04	1 791	-24,7%
05	1 080	-19,2%
06	23 012	-20,5%
13	37 172	-19,2%
83	18 322	-21,3%
84	7 154	-18,4%
Paca	88 531	-20,0%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) et part des médecins spécialistes libéraux ayant fait de la TLC en région en 2020



	Nombre de TLC S46 2020	Évolution S46 / S45 2020
04	64	-28,9%
05	34	-20,9%
06	1 661	-10,6%
13	2 146	-12,3%
83	1 001	-18,7%
84	208	-22,4%
Paca	5 114	-13,8%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

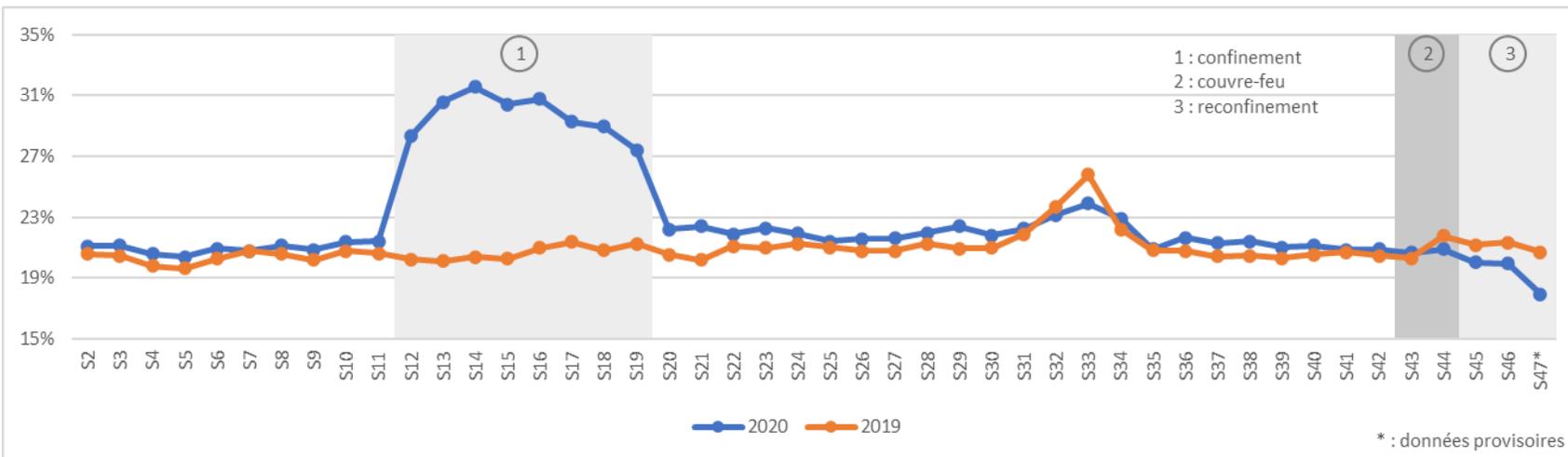
Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Semaine n°47 (lundi 16 novembre – dimanche 22 novembre 2020)

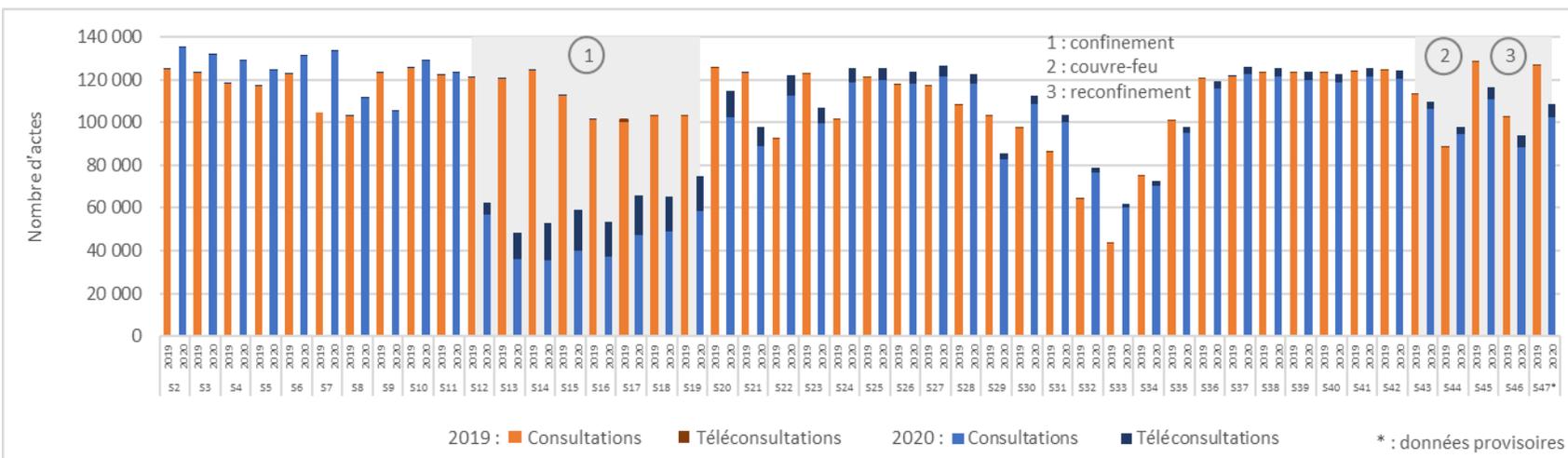
MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes (consultations, téléconsultations) en lien avec une affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les médecins spécialistes libéraux en région en 2019 et 2020



	Nombre d'actes en lien avec une ALD S46 2020	% d'actes en lien avec une ALD S46 2020
04	386	20,8%
05	154	13,8%
06	5 233	21,2%
13	7 726	19,7%
83	4 068	21,1%
84	1 127	15,3%
Paca	18 694	20,0%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes (consultations dans les cabinets + téléconsultations) réalisés par les médecins spécialistes libéraux



À retenir :

En semaine 46 (S46), les TLC ont représenté 5,5% des actes des médecins spécialistes libéraux ; près d'un médecin sur dix a fait de la TLC en S46.

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets et les TLC, l'activité des spécialistes libéraux a diminué de 20% entre les semaines S45 et S46 dans la région.

Le cumul des actes de consultations (cabinets + TLC) depuis le confinement (S12) a baissé de 8,7% par rapport à 2019.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

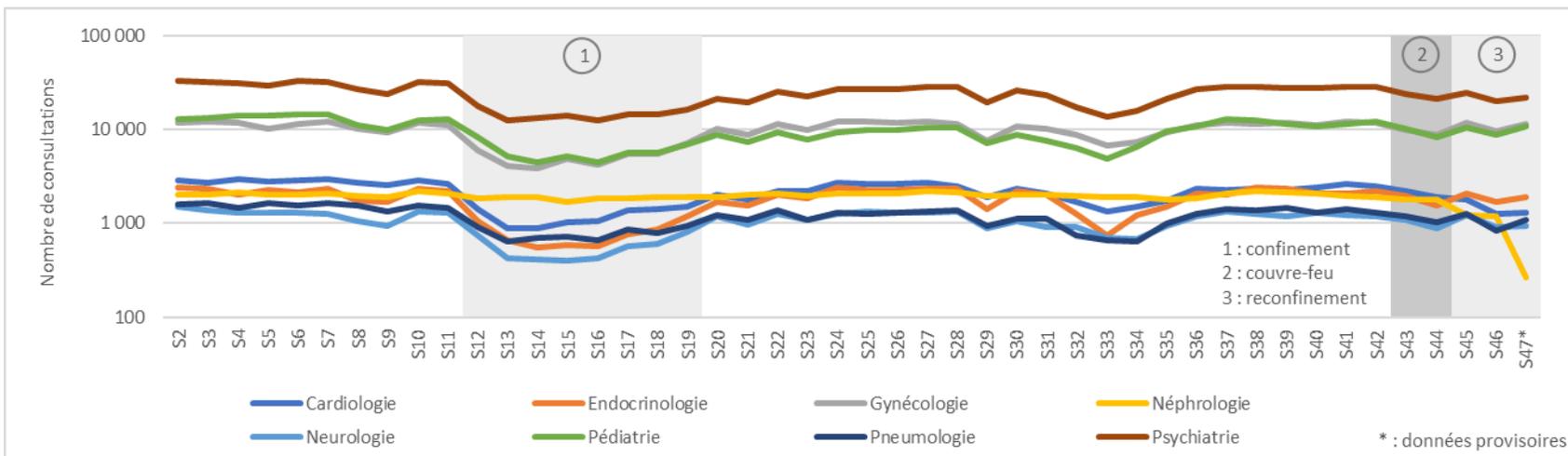
Notes : 1) Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Semaine n°47 (lundi 16 novembre – dimanche 22 novembre 2020)

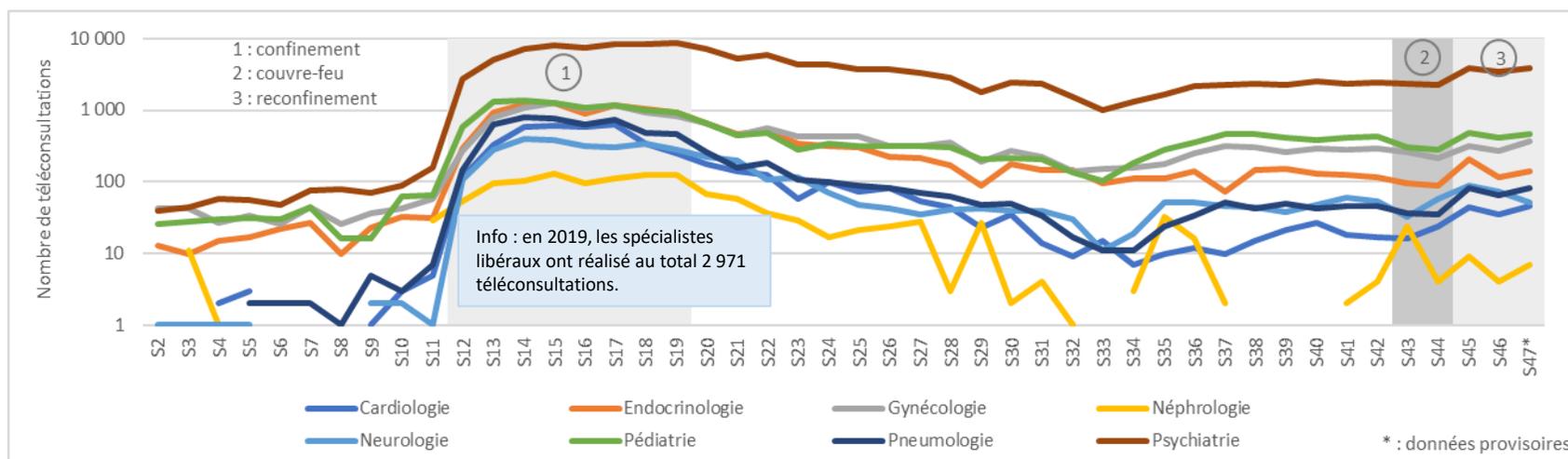
MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins spécialistes libéraux en région en 2020 par spécialité



	Nombre de consultations S46 2020	Évolution S46 / S45 2020
Cardiologie	1 256	-30,7%
Endocrinologie	1 672	-19,5%
Gynécologie	9 471	-19,8%
Néphrologie	1 189	-3,6%
Neurologie	902	-25,9%
Pédiatrie	8 720	-16,9%
Pneumologie	836	-33,2%
Psychiatrie	20 194	-18,3%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) réalisées par les médecins spécialistes libéraux en région en 2020 par spécialité



	Nombre de TLC S46 2020	Évolution S46 / S45 2020
Cardiologie	35	-20,5%
Endocrinologie	118	-42,2%
Gynécologie	266	-16,4%
Néphrologie	4	-55,6%
Neurologie	73	-16,1%
Pédiatrie	405	-15,4%
Pneumologie	64	-21,0%
Psychiatrie	3 442	-12,1%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

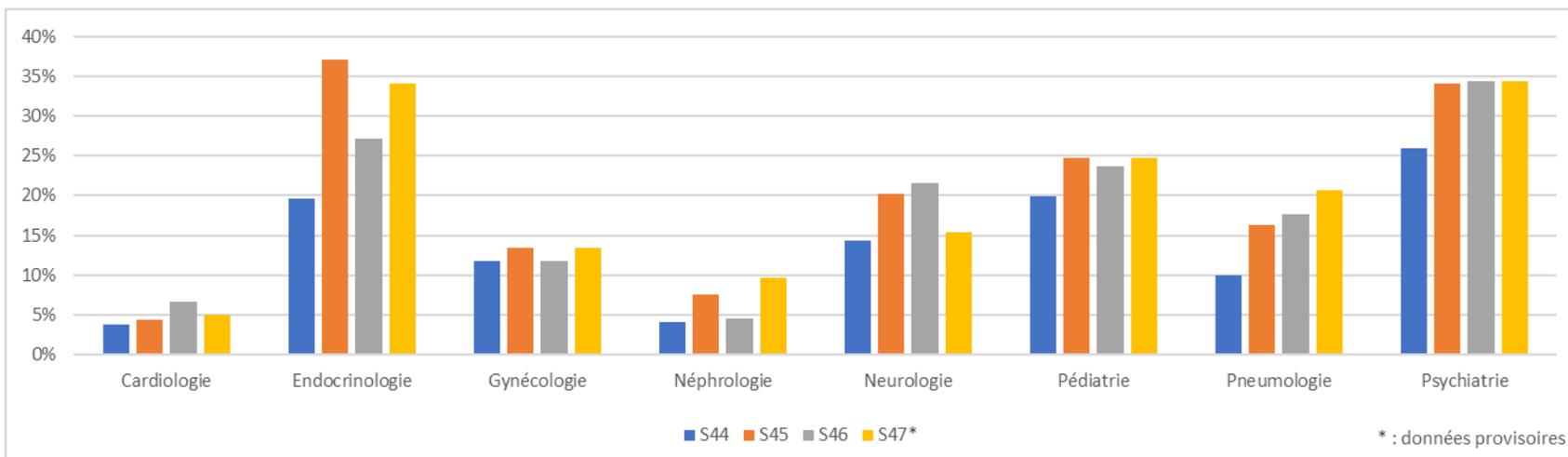
Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Semaine n°47 (lundi 16 novembre – dimanche 22 novembre 2020)

MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Part des médecins spécialistes libéraux ayant fait de la téléconsultation en région en 2020 par spécialité



À retenir :

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets et les TLC, on observe une baisse de l'activité entre les semaines S45 et S46 dans la région, notamment pour l'endocrinologie (-42%), la pneumologie (-21%), la cardiologie (-20%). Le cumul des actes de consultations depuis le confinement (S12) a baissé de 20% par rapport à 2019 pour la cardiologie et la pédiatrie.

Évolution de l'activité totale (consultations dans les cabinets + téléconsultations) des médecins spécialistes libéraux de la région entre 2019 et 2020

	Cardiologie	Endocrino	Gynécologie	Néphrologie	Neurologie	Pédiatrie	Pneumologie	Psychiatrie
Sur la période S12-S46 (S12 = début du confinement)	-18,9%	+5,4%	-2,1%	+11,7%	+2,1%	-20,2%	-0,1%	-2,5%
Sur la période S2-S46 (S2 = début de l'année)	-15,5%	+5,7%	+0,1%	+12,8%	+3,7%	-16,3%	-0,6%	-0,4%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

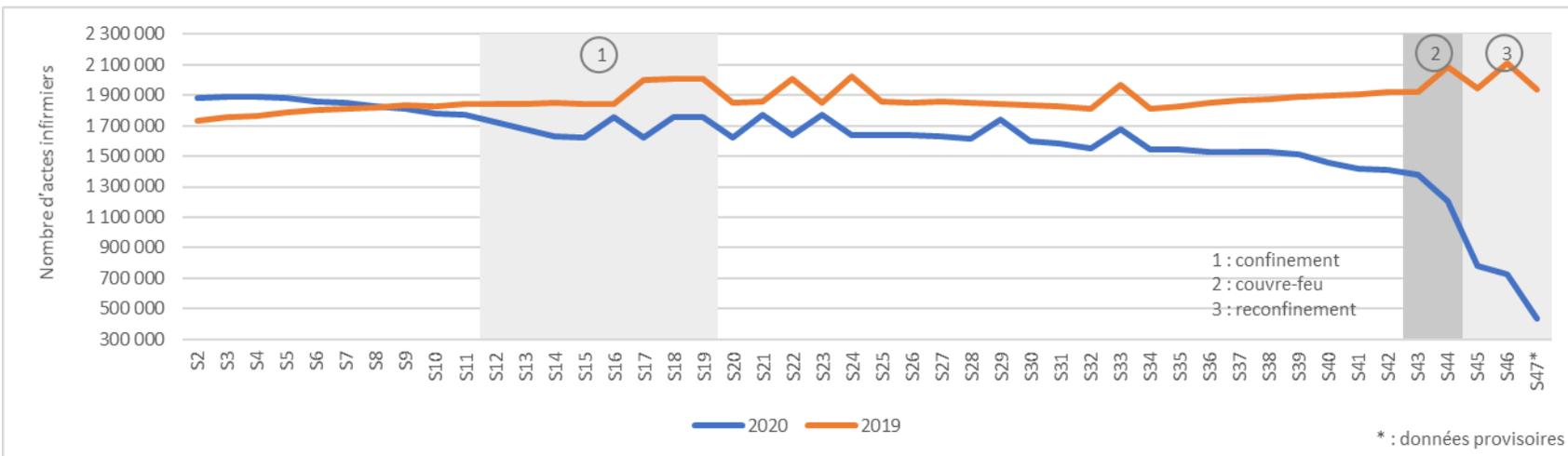
Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Semaine n°47 (lundi 16 novembre – dimanche 22 novembre 2020)

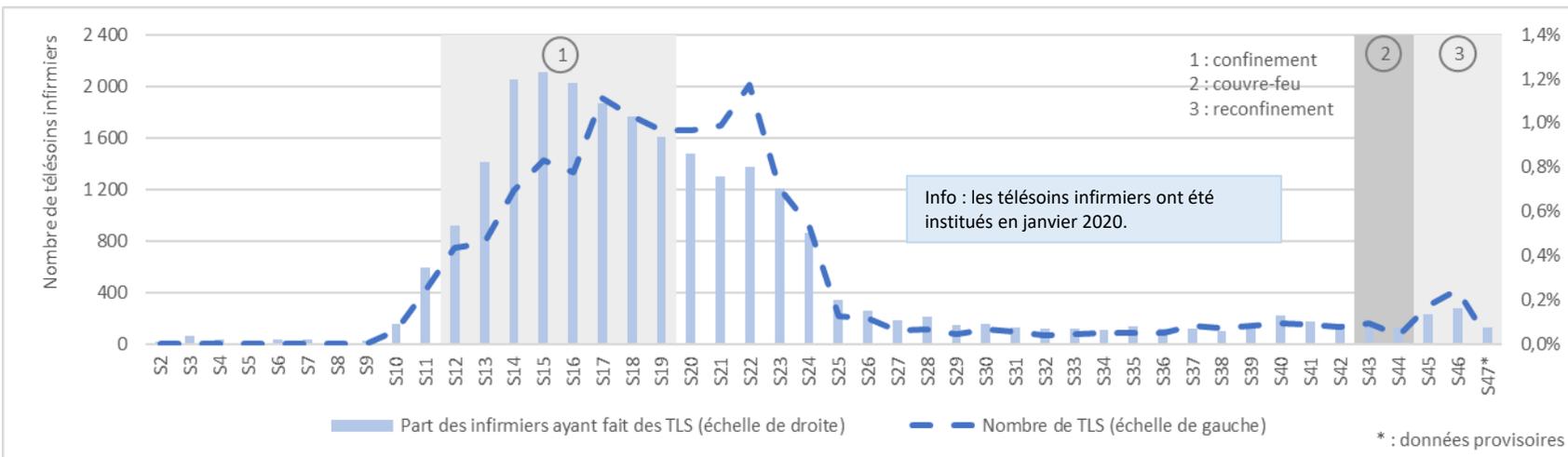
INFIRMIERS LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre d'actes infirmiers (AMI, AIS, DI) à domicile ou en cabinet réalisés par les infirmiers libéraux en région en 2019 et 2020



	Nombre actes infirmiers S46 2020	Évolution S46 / S45 2020
04	20 711	-9,5%
05	12 886	-7,2%
06	169 251	-7,1%
13	273 976	-10,5%
83	181 174	-4,0%
84	65 359	-7,2%
Paca	723 357	-7,8%

Évolution hebdomadaire du nombre de télésoins infirmiers (TLS) et part des infirmiers libéraux ayant fait des télésoins en région en 2020



	Nombre de TLS S46 2020	Évolution S46 / S45 2020
04	0	-
05	0	-
06	1	+0,0%
13	420	+44,3%
83	4	+0,0%
84	0	-
Paca	425	+43,6%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

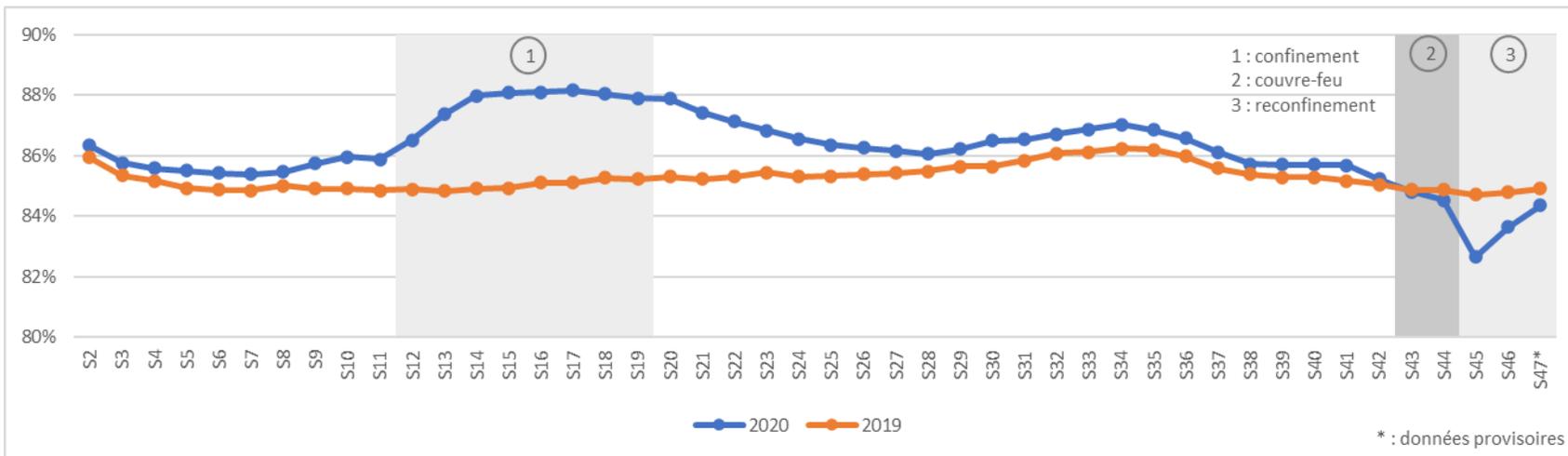
Notes : Les infirmiers libéraux sont ceux qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les actes considérés ici sont les : AIS (actes infirmiers de soins), AMI (actes médicaux infirmiers), DI (démarches de soins infirmiers). Les télésoins sont pris en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 1^{er} janvier 2020 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Semaine n°47 (lundi 16 novembre – dimanche 22 novembre 2020)

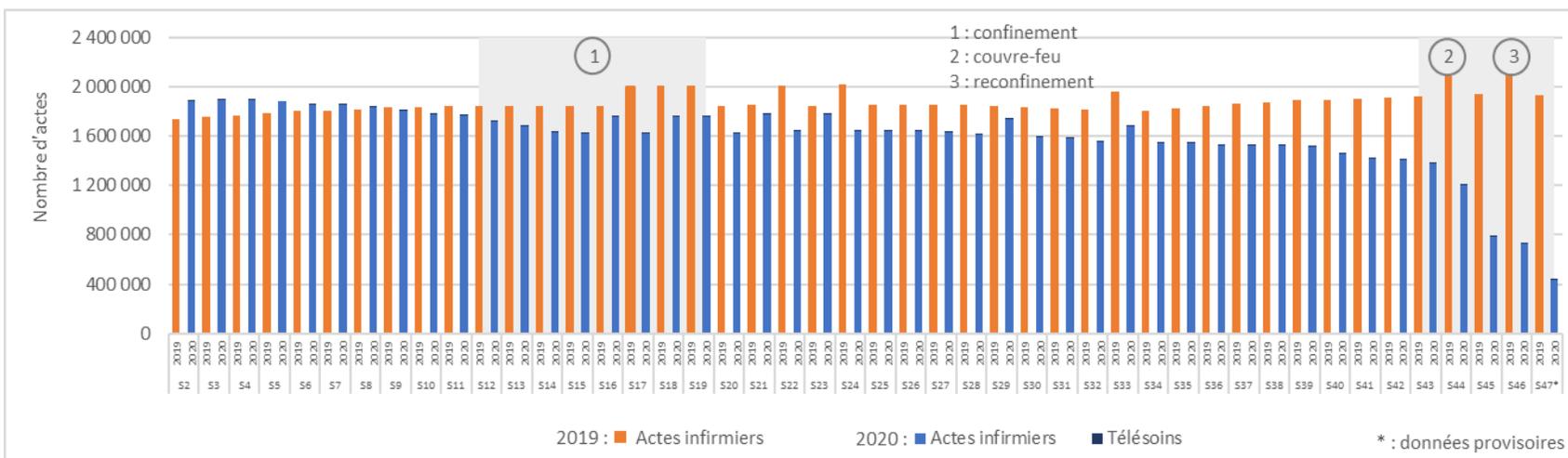
INFIRMIERS LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes infirmiers (à domicile, en cabinet, télésoins) en lien avec affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les infirmiers libéraux en région en 2019 et 2020



	Nb d'actes en lien avec une ALD S46 2020	% d'actes en lien avec une ALD S46 2020
04	16 650	80,4%
05	10 131	78,6%
06	140 353	82,9%
13	231 532	84,4%
83	152 078	83,9%
84	54 620	83,6%
Paca	605 364	83,6%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes infirmiers (à domicile + en cabinet + télésoins) réalisés par les infirmiers libéraux



À retenir :

Au total, en comptabilisant les soins à domicile, en cabinet et les TLS, l'activité des infirmiers libéraux a diminué de 7,7% entre les semaines S45 et S46 dans la région. Le cumul des actes infirmiers depuis le début du confinement (S12) a baissé de 18% par rapport à 2019. Près de 84% des actes infirmiers sont en lien avec une affection longue durée. Le recours aux TLS est quasi nul.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les infirmiers libéraux sont ceux qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les actes considérés ici sont les : AIS (actes infirmiers de soins), AMI (actes médicaux infirmiers), DI (démarches de soins infirmiers). Les télésoins sont pris en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 1^{er} janvier 2020 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.